Nations Unies A/55/362–S/2000/855

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
9 septembre 2000
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 61 b) de l'ordre du jour provisoire*
Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions : l'Assemblée du Millénaire

Conseil de sécurité
Cinquante-cinquième année

Lettre datée du 7 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le message du Gouvernement fédéral de la République fédérale de Yougoslavie au Sommet du Millénaire (voir annexe). Je vous serais obligé de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 61 b), et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Vladislav **Jovanić**

* A/55/150 et Corr.1 et 2.

00-63640 (F) 130900 140900

Annexe à la lettre datée du 7 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Message du Gouvernement fédéral de la République fédérale de Yougoslavie au Sommet du Millénaire

Le Sommet du Millénaire est l'une des assises politiques les plus représentatives de l'histoire des relations internationales. Il offre l'occasion unique de réaffirmer tout ce qui s'est révélé utile et fécond dans l'activité de l'Organisation mondiale jusqu'à présent et de repérer les nouveaux problèmes qui se posent à l'humanité au seuil du nouveau millénaire. Le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie considère que ce n'est que moyennant les efforts communs de tous les États Membres qu'il est possible de faire en sorte que le XXIe siècle soit stable, prospère, juste pour tous les peuples du monde. La République fédérale de Yougoslavie, l'un des États fondateurs des Nations Unies, continuera à offrir sa contribution à la réalisation plus rapide et plus efficace de ces nobles objectifs et, à cette fin, elle est disposée à coopérer sans réserves et équitablement avec tous les États et tous les peuples qui partagent cette façon de voir l'avenir du monde.

Les espérances que nourrit l'humanité au début de ce nouveau millénaire s'expliquent non seulement par la rareté d'un tel événement, mais aussi par la conviction profonde que l'époque qui précède, dans son ensemble, a marqué le triomphe de l'esprit humain et de l'habileté des hommes qui ont ainsi contribué au progrès général.

Ces grandes espérances sont assombries par la situation singulièrement paradoxale dans laquelle se trouve actuellement le monde. Les progrès technologiques et la réalisation de possibilités de développement inouïes n'ont pas été suivis par des transformations adéquates de la superstructure politique et sociale. D'une part, nous sommes témoins de la montée inéluctable de l'intégration avec l'accélération du progrès technologique, et de l'amélioration des moyens de communication. De l'autre, des États souverains tombent en morceaux, et il s'agit précisément de pays qui par leur composition pluriethnique et multiculturelle, seraient la base la plus naturelle d'une intégration plus vaste.

À la suite de la fin de ce qu'on a appelé la guerre froide, les relations internationales ne se sont pas développées dans la direction du progrès et de la démocratisation, mais dans le sens de la suppression de l'égalité et dans celui du renforcement des tendances à l'hégémonisme et à l'unipolarité. L'équilibre de la terreur n'a pas été remplacé par une coopération et un développement équitables mais par l'avènement de l'interventionnisme et par la limitation de la souveraineté des États, qui expliquent l'affaiblissement de l'influence et la dégradation de la réputation de l'Organisation mondiale. Au lieu de progresser conformément à des valeurs et des principes éprouvés, la civilisation est maintenant assombrie par la menace de l'emploi de la force – qu'il s'agisse de la force militaire ou de la puissance économique et financière. Cela s'est traduit, pour l'essentiel, par un enrichissement de ceux qui étaient déjà riches et un appauvrissement de ceux qui étaient déjà pauvres. Le néocolonialisme progresse sous le couvert d'une prétendue mondialisation et par

le contrôle, par les plus riches, des ressources énergétiques et des matières premières stratégiques et des parts de marché.

Cette évolution a des conséquences désastreuses. La première victime n'est autre que le respect des principes intangibles du droit international tels que la souveraineté des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, leur égalité souveraine et leur droit de se développer librement et sans entrave. L'agression dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) contre la République fédérale de Yougoslavie, en dehors du Conseil de sécurité et contre sa volonté, fait peser une menace très grave pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies et du droit international en général et elle constitue un crime contre la paix et l'humanité. Bien que dirigée contre un petit pays, l'agression de l'OTAN avait plusieurs objectifs mondiaux : créer un précédent et légaliser des interventions contraires à la Charte des Nations Unies, faire que l'OTAN, qui est une organisation régionale typique, impose sa volonté à l'Organisation des Nations Unies et puisse ainsi s'imposer au mépris du droit en général, mettre en évidence la domination des États-Unis d'Amérique en Europe et les affermir dans leur rôle de gendarme mondial; et enfin, menacer la paix et la stabilité en Europe. L'agression de l'OTAN a fait directement des milliers de victimes civiles et causé des destructions matérielles qui dépassent 100 milliards de dollars, que les auteurs de l'agression devront indemniser.

De cette façon, l'OTAN s'est discrédité et se présente comme un danger pour l'Europe, pour l'Asie et pour le monde. Les auteurs de l'agression poursuivent celle-ci par d'autres moyens : sanctions économiques, appui au séparatisme au Kosovo-Metohija et dans la République du Monténégro, désinformation par les médias et encouragement d'activités subversives menées contre la République fédérale de Yougoslavie. Ces auteurs de l'agression se trouvent ainsi discrédités, comme ennemis de la paix et de la stabilité et comme alliés du séparatisme et du terrorisme depuis Taiwan jusqu'à Gibraltar, depuis la Terre de Feu jusqu'au Cap de Bonne Espérance.

Les interventions militaires illégales, la punition collective illégale d'une nation, par l'imposition de sanctions économiques et politiques unilatérales et illégales sont devenues aussi un instrument typiquement utilisé pour susciter une servilité aveugle à l'égard d'un centre unique de pouvoir. Les sanctions constituent la forme la plus massive de violations des droits de l'homme à ce jour. Plus de la moitié de l'humanité, essentiellement la moitié la plus pauvre, se trouve assujettie à diverses formes de sanctions imposées illégalement par les pays les plus riches.

La Yougoslavie est manifestement la victime de l'hégémonisme, de l'interventionnisme et du néocolonialisme de l'OTAN, qui cachent ceux des États-Unis d'Amérique. Par cette incitation au séparatisme on a brisé, par la force, en plusieurs morceaux l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie. La République fédérale de Yougoslavie, qui est le pays qui en a assumé la personnalité juridique internationale, a été la première à être visée par les sanctions, sa population a été la première à en souffrir, tandis que l'incitation au séparatisme et au terrorisme, sur son territoire, s'est poursuivie. Elle a été victime du chantage du prétendu « Accord de Rambouillet » et finalement, en 1999, elle a essuyé une agression armée aux mains de l'OTAN. Rambouillet est un exemple classique de l'ultimatum dont l'acceptation aurait signifié l'occupation du pays et la remise du destin de son peuple et de son territoire à un pouvoir étranger, à l'OTAN dans ce cas particulier. Il

est tout à fait manifeste désormais que ce que l'Administration américaine avait concocté subrepticement ne serait acceptable aux yeux d'aucun pays souverain.

Le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie doit faire observer, à cette occasion, que les problèmes dans la province du Kosovo-Metohija ont été créés par une violation systématique de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies, par la coopération de la MINUK et de la KFOR avec les séparatistes et terroristes albanais de souche, par la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriales de la République fédérale de Yougoslavie et par le nettoyage ethnique des Serbes, Monténégrins, musulmans, Roma, Goranci, Turcs et Égyptiens. Cela menace non seulement les intérêts vitaux de la Yougoslavie mais aussi ceux de toute la région des Balkans et de l'Europe.

Sous les auspices des forces internationales que sont la KFOR et la MINUK, plus de 5 000 attaques terroristes ont été commises au cours des 14 derniers mois, principalement contre des Serbes, et plus de 1 100 personnes ont été tuées, 1 000 environ ont été enlevées et plus de 360 000 non-Albanais ont été expulsés. La MINUK et la KFOR ont ainsi apporté de l'eau au moulin de la « Grande Albanie », qui compromet la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région des Balkans et qui oriente dangereusement l'Organisation mondiale dans une voie qui est diamétralement opposée aux buts des Nations Unies. Le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie a donc demandé au Conseil de sécurité des Nations Unies de mettre un terme aux mandats de la MINUK et de la KFOR qui sont directement responsables de la violation de la résolution 1244 (1999), de l'expansion du terrorisme et de la criminalité organisée internationale, de la destruction massive de monuments d'intérêt culturel, de la violation des droits de l'homme, du chaos et de l'illégalité générale. La République fédérale de Yougoslavie s'est acquittée de toutes ses obligations en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité. Elle a constitué un contingent de militaires et de policiers très compétents et exige qu'ils soient immédiatement déployés dans la province conformément à la résolution du Conseil.

Une solution est possible au Kosovo-Metohija – l'autonomie, avec l'égalité de tous les habitants et des communautés ethniques existant en Serbie et dans la République fédérale de Yougoslavie –, mais uniquement à la faveur d'un dialogue entre des représentants de toutes les communautés ethniques et de l'État. Tout cela indique assez que certains pouvoirs et certains groupes mettent au point des techniques pour provoquer une déstabilisation prétendument « contrôlée » et même des conflits régionaux. Ainsi, l'incitation ouverte au séparatisme et au terrorisme, par les partisans de la doctrine d'un monde unipolaire, pour déstabiliser des États souverains constitue l'une des menaces les plus graves contre la paix et la stabilité sur notre planète.

Le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie a promis son appui à la création d'un système de défense de la paix et de la sécurité internationales fondé sur les principes de la démocratie et de l'égalité de tous les pays et de tous les peuples. Dans ce système, il ne saurait exister de pôle unique ou multiple de pouvoir et de décision. Un tel système devrait au contraire être fondé sur l'unité dans la diversité, sur l'utilisation équitable et libre de toutes les possibilités de progrès, sur la coopération mutuelle et sur l'appréhension du monde comme une totalité, où les droits égaux de tous seraient respectés. La Yougoslavie est pour l'égalité de tous dans le monde, pour une Organisation des Nations Unies qui serait un véritable ga-

rant de la paix et de la sécurité internationales pour un monde caractérisé par la démocratie et l'égalité de tous et pour la liberté de choix.

Cette vision d'ensemble implique ce qui suit :

– L'affirmation et le respect fermes et sans équivoque des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et du droit international;

– La réforme des Nations Unies, l'accent devant être mis sur le rôle décisif du Conseil de sécurité et sa responsabilité première dans la préservation de la paix et de la sécurité;

– L'opposition à toute tentative d'établir des groupes ou des clubs exclusifs, dont l'activité ne peut qu'amoindrir le rôle et l'influence de l'Organisation mondiale;

– Le respect du droit de choisir sa propre voix, à l'écart de toute pression et de toute ingérence dans les affaires intérieures d'un État, et celui de la souveraineté intégrale de chaque pays sur ses intérêts économiques et autres;

– Le désarmement et la sécurité pour tous, sur un pied d'égalité, ainsi que l'opposition à tout renforcement unilatéral du potentiel militaire de tel ou tel État.

La République fédérale de Yougoslavie réaffirme qu'elle est ouverte à toute coopération équitable avec tous les pays épris de paix et de stabilité et désireux de respecter la Charte des Nations Unies ainsi que les intérêts vitaux de tous les pays et de tous les peuples. Connue dans un grand nombre de pays africains, asiatiques et latino-américains comme un partenaire fiable ayant une riche expérience, des techniciens et des professionnels de grande qualité dans les domaines les plus divers de l'activité humaine, la République fédérale de Yougoslavie est prête à intensifier son action, en coopération avec les Nations Unies, d'autres organisations internationales spécialisées et les gouvernements de ces pays pour servir le progrès en général.

La défense de la République fédérale de Yougoslavie contre l'OTAN est l'un des acquis de portée universelle d'un monde épris de liberté et un encouragement donné à tous les pays et tous les peuples aspirant à la liberté, à l'égalité et au progrès. Pour sauvegarder et enrichir cet acquis, pour le transposer dans le monde de la liberté et du progrès pour tous et non seulement pour une minorité privilégiée, il est indispensable que, par des efforts communs, nous renforcions l'Organisation des Nations Unies pour préserver son prestige et son autorité contre des coups que lui portent ceux qui n'ont pour unique règle que la force, l'arrogance et l'uniformité de la pensée.